

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2016

---

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3803)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL72

présenté par  
M. Warsmann, rapporteur

-----

### ARTICLE 25

- I. – Supprimer les alinéas 7 et 8.
- II. – Supprimer les alinéas 12 et 13.
- III. – Supprimer les alinéas 16 et 17.
- IV. – Supprimer l'alinéa 28.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la loi Sapin 2 qui assujettit déjà ces organismes aux obligations de déclaration d'intérêt et de patrimoine.